



HAL
open science

Les coûts de l'expatriation

Yacine Boukhris-Ferré

► **To cite this version:**

Yacine Boukhris-Ferré. Les coûts de l'expatriation. Sociétés Plurielles, 2021, S'expatrier, Exapatriate (4), pp.[en ligne]. 10.46298/societes-plurielles.2021.8414 . hal-03323260

HAL Id: hal-03323260

<https://hal.science/hal-03323260>

Submitted on 20 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

inalco

PRESSES

Transmettre à tous, diffuser plus loin

ARTICLE

LES COÛTS DE L'EXPATRIATION

Yacine BOUKHRIS-FERRÉ

Sociétés Plurielles, n° 4 S'expatrier

Les **Presses de l'Inalco** publient des ouvrages scientifiques et des revues qui associent aires culturelles et champs disciplinaires.

EXIGENCE DE QUALITÉ avec des évaluations en double aveugle ;

OPEN ACCESS : diffusion internationale et ouvrages toujours disponibles ;

LICENCES D'ÉDITION SOUS CREATIVE COMMONS pour protéger les auteurs et leurs droits ;

PUBLICATIONS MULTISUPPORTS ET ENRICHISSEMENTS sémantiques et audio-visuels ;

MÉTADONNÉES MULTILINGUES : titres, résumés, mots-clés.

L'offre éditoriale s'organise autour de collections aires géographiques (AsieS, EuropeS, AfriqueS, MéditerranéeS, TransAireS, AmériqueS, OcéanieS) et de séries correspondant à des regroupements disciplinaires (langues et linguistique, sciences humaines et sociales, arts et lettres, sciences politiques, économiques et juridiques, oralité, traduction).

Les **Presses de l'Inalco** éditent de nombreuses revues : *Cahiers balkaniques*, *Cahiers de littérature orale*, *Cipango*, *Cipango – Japanese studies*, *Études océan Indien*, *Études finno-ougriennes*, *Slovo*, *Sociétés Plurielles*, *Yod*.

<https://www.pressesinalco.fr>

2, rue de Lille - 75007 Paris

Sociétés plurielles

S'expatrier

Numéro 4 – Année 2020

Les coûts de l'expatriation

Yacine BOUKHRIS-FERRÉ

Doctorant en sciences politiques, Sciences Po Bordeaux,
centre Émile Durkheim (CED)

Lorsqu'il s'agit de migrations d'un pays du Sud vers un pays du Nord comme la France, l'expatriation s'accompagne souvent d'une longue phase de précarité, avec notamment des difficultés à intégrer le marché de l'emploi et une surexposition au risque de pauvreté¹. Toutefois, cette précarité n'est pas seulement de nature économique. Elle touche généralement plusieurs pans du quotidien, jusqu'à la vie intime et sentimentale. Pour un migrant, une fois arrivé dans le pays d'accueil, les difficultés tendent à s'aggraver et finissent parfois par dissiper les attentes d'une vie meilleure.

Si des travaux universitaires ou associatifs se sont penchés sur la situation des sans-papiers arrivés en France, il est cependant plus rare de trouver des études s'intéressant aux conditions économiques concrètes de survie de ces nouveaux arrivants. En effet, les sans-papiers sont des « invisibles administratifs » sur lesquels l'INSEE ne publie pas de données d'enquête budget par exemple. Ils pourraient également être qualifiés de « population interstitielle » : c'est-à-dire une population qui vit, travaille et consomme sur le territoire – et donc paye des taxes – tout en étant paradoxalement exclue du marché du travail et du guichet public, deux sources majeures de revenus. Il lui est donc impossible de prétendre à un travail salarié ou bien à des aides sociales. Dans un contexte si défavorable, il

1. Voir les travaux de l'Observatoire des inégalités : https://www.inegalites.fr/Les-inegalites-entre-Francais-et-etrangers-expliquees-par-une-experte?id_theme= ; https://www.inegalites.fr/Les-immigres-frappes-par-la-pauvrete-et-les-bas-revenus?id_theme=24.

semble quasiment impossible de faire face à l'ensemble des besoins quotidiens. Une situation délicate, sur laquelle il s'avère difficile de se documenter, mais qu'il faut interroger.

Tel est l'objet de cet article qui va tâcher d'analyser la situation de Hédi², un sans-papiers installé à Bordeaux et rencontré au Secours populaire français, lors d'une phase de distribution de colis alimentaires.

Comment s'en sort-on lorsque l'on n'a droit à rien, ou presque ? Qu'est-ce que la structure du budget de Hédi nous dit du rapport qu'il entretient avec la société qui l'entoure ? Quels arbitrages ou stratégies sont mis en place dans la gestion du budget pour parvenir à un certain équilibre ? En quoi diffèrent-ils des normes de consommation habituelles du reste des ménages à bas revenus saisies par les grandes enquêtes ?

Une étude au carrefour de plusieurs littératures

Le sujet traité dans cet article se situe au carrefour de plusieurs traditions de recherche issues des sciences sociales : qu'il s'agisse des grandes enquêtes statistiques, de la sociologie de pauvreté, de la sociologie de la consommation ou encore de l'apport de l'ethnocomptabilité, plus adéquate, pour documenter des situations sociales très difficiles.

Au carrefour de la sociologie de la pauvreté et de la consommation

De nombreuses données sont disponibles au niveau national ou européen sur les conditions de vie et la consommation des classes populaires. Sans trop entrer dans le détail, on peut évoquer les enquêtes sur le niveau ou le mode de vie des Français publiées par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) ou bien celles publiées par Eurostat : « l'enquête conditions de vie » par exemple, qui renseignent sur certains aspects de la pauvreté comme sa dimension monétaire ou bien les privations matérielles qui la caractérisent. Elles posent un regard vertical et surplombant sur l'ensemble des situations sociales rassemblées en unités statistiques cohérentes (déciles, centiles, etc.) et permettent d'en savoir davantage sur les conditions de vie des plus pauvres et de les considérer à l'aune de l'intégralité de la population statistique.

Toutefois, ces enquêtes ne traitent pas des « invisibles statistiques » (et administratifs) que sont les sans-papiers. Ils sont autant de « trous dans la raquette » des enquêtes statistiques sur la pauvreté. La faiblesse de leur niveau de

2. Pour préserver son anonymat, son prénom a été modifié.

ressources les rapproche certes des derniers centiles de la population statistique des enquêtes mais ils connaissent généralement une combinaison particulière de marqueurs de pauvreté (mal-logement, difficultés à se faire soigner/refus de soins, privations matérielles et immatérielles, etc.). Ce cumul spécifique des formes de difficultés quotidiennes – comme le fait de devoir vivre caché des institutions étatiques – distingue un « sans-papiers » comme Hédi du reste de la population identifiée comme « pauvre » : ces situations ne forment donc pas un tout homogène.

Le cas spécifique du modèle assurantiel français et de ses guichets pas ou peu ouverts aux allogènes

La statistique, historiquement liée au pouvoir politique, contribue à forger la réalité qu'elle prétend décrire (Desrosières, 2010). Aussi, les sans-papiers sont-ils également invisibles du point de vue de l'État social qui ne s'adresse pas à eux dans ses politiques publiques. Cette occultation statistique va de pair avec une exclusion de la sphère des droits sociaux et politiques, créant de fait une catégorie de personnes à droits incomplets.

Comme le montre Robert Castel (1994), le modèle d'État social français issu des Trente glorieuses repose sur la figure du salarié avec le contrat à durée indéterminée pour référence. Via les cotisations sociales, le travailleur ouvre ses droits à l'assurance maladie ou bien à la retraite et se met à l'abri en cas de sortie de l'emploi selon une logique assurantielle.

Le volet assistanciel de la protection sociale, comme le revenu mensuel d'insertion (RMI, 1988) devenu revenu de solidarité active (RSA, 2009), s'adresse, lui, à des populations non concernées par les mécanismes de protection de l'assurance chômage mais vise, à terme, une réinsertion par l'emploi. Il assure un minimum à des populations en marge de l'État providence assurantiel.

Qu'il s'agisse du volet assurantiel ou assistanciel, ces dispositifs s'adressent à la figure du travailleur déclaré ou du citoyen. Or, les sans-papiers, pourtant exposés à des difficultés quotidiennes (Le Courant, 2015) ne rentrent pas dans ces cases et ne peuvent donc prétendre à cet appui de la part du guichet public.

Exclus de la pyramide des droits : dépourvus de droits sociaux

Pour contextualiser la situation dans laquelle se trouvent les populations interstitielles comme les sans-papiers, il faut rappeler les conditions d'octroi des droits sociaux dans les pays développés. T.H. Marshall (1950) a construit une typologie des différents droits octroyés à la population des États providence contemporains. Les droits sociaux y sont présentés comme l'aboutissement ultime d'une société démocratique moderne, l'aboutissement d'un processus

de citoyenneté (Marshall, 1950). Un dilemme se pose dès lors avec l'arrivée de populations qui ne rentrent pas dans les cases du modèle de protection sociale. Leur situation est marquée par une absence de statut dans la totalité des interactions institutionnelles : guichet public, marché du travail formel, etc.

Ces groupes fragilisés sont alors secourus selon un principe ne relevant plus de la citoyenneté mais des droits humains fondamentaux, contrairement au reste de la population qui bénéficie de droits spécifiques garantis par la citoyenneté française. Cette distinction fondamentale explique le type d'aide reçu par ces populations hors-jeu, hors du pacte de citoyenneté : une aide avant tout alimentaire et d'essence privée, associative (Secours populaire en l'occurrence). Il est donc essentiel de documenter les conditions d'existence de populations échappant à la focale des institutions pour comprendre en quoi celles-ci diffèrent du reste des couches populaires auxquelles nous pourrions, à première vue, les rattacher.

L'apport de l'ethnographie et de l'ethnocomptabilité : une méthode d'observation originale

Le recours à la méthode ethnographique semble être un excellent moyen pour mieux comprendre le quotidien des sans-papiers. En effet, « la démarche ethnographique est sans conteste la méthode la plus appropriée – sinon la seule – pour approcher des publics précaires qui ont maille à partir avec les cadres officiels de la société » (Bruneteaux, 2018, p. 39). L'enquête ethnographique, en mettant l'accent sur les relations interindividuelles, permet de contourner cette difficulté.

L'ethnocomptabilité se rattache à cette méthode, en apportant une attention particulière aux données issues du budget. Il s'agit donc d'une variante particulière du travail ethnographique. En effet, la méthode utilisée combine enquêtes budgets et entretiens réflexifs pour analyser le sens investi par l'enquêté dans les pratiques budgétaires. Elle est inspirée de la démarche ethnocomptable que Blavier (2018) définit comme suit, en l'élaborant sur la définition proposée par Cottureau et Marzok (2012) : « L'ethnocomptabilité se définit comme une “anthropologie de l'évaluation” ou une “comptabilité contextuelle”, qui vise à “prendre en compte ce que les gens prennent en compte” (2012, p. 14). Il ne s'agit donc pas de faire une étude de marché ou de comptabilité, mais plutôt de comprendre comment une famille “joint les deux bouts”, et donc les dispositifs, les évaluations, les arbitrages que cela suscite au sein du ménage » (Blavier, 2018, p. 9). Celle-ci permet d'obtenir un nouvel éclairage sur les conditions de vie concrètes des individus notamment en ce qui concerne les parts respectives des transactions monétaires et non-monétaires, ou encore les stratégies en matière d'agencement des dépenses (Cottureau & Marzok, 2012, p. 12). L'ethnocomptabilité, à rebours des grandes enquêtes surplombantes, s'intéresse en effet aux conditions concrètes de cette intégration

« par le bas » et a ainsi déjà documenté les pratiques budgétaires des sans-papiers (Le Méner, 2016). Ce travail s'en inspire.

Les arbitrages et pratiques économiques de Hédi ont été relevés lors de deux phases d'enquête : une première en septembre 2018 (annexe 1) d'une durée de 7 jours et une seconde en décembre 2018 (annexe 2) sur 27 jours. Je lui ai, à cette occasion, laissé un carnet dans lequel il avait accepté de noter le maximum d'informations possibles sur les dépenses effectuées chaque jour (quel montant, type de dépense, à quelle date, auprès de qui, etc.) ainsi que les ressources perçues (auprès de qui, pour quel montant, etc.). Pour le mois de décembre, il a également détaillé la composition et la fréquence de ses repas quotidiens (annexe 3).

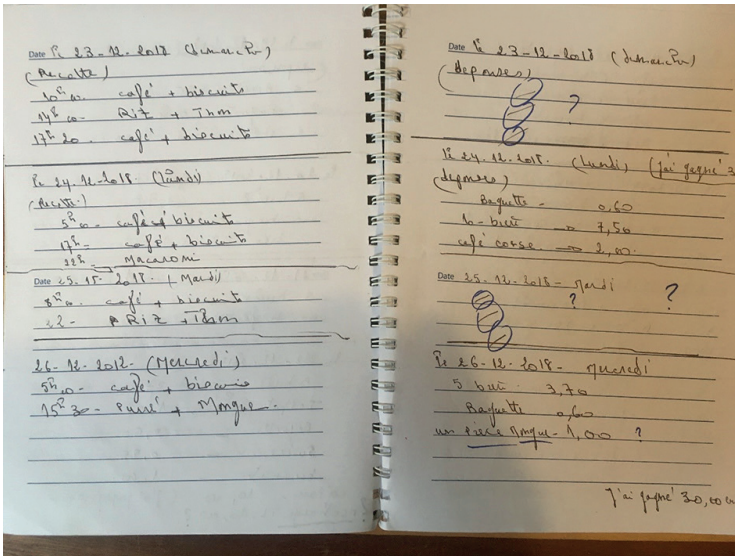


Figure 1

Extrait du carnet, décembre 2018

Nous nous sommes ensuite rencontrés une fois tous les dix jours (ou bien avons parlé par téléphone) pour discuter et faire le point sur ce qu'il avait noté. Cette méthode, assez intrusive, a permis la collecte de données de première main essentielles qui ont ensuite été mises en forme dans un tableur et reproduites en annexe de cet article. Trois enquêtes de ce type ont été réalisées auprès des bénéficiaires du Secours populaire mais une seule concerne une personne sans-papiers.

Le rapport enquêteur-enquêté

Le travail comme bénévole lors des phases de distribution de colis alimentaires auprès du Secours populaire a été la véritable porte d'entrée dans cette recherche ethnographique. Lorsque je rencontrais quelqu'un avec qui « le courant passait bien » et que je souhaitais interviewer, je me présentais comme « étudiant en sociologie réalisant une étude pour le compte du Secours populaire afin de mieux connaître le quotidien des bénéficiaires ». Cette présentation, fondée sur une « demi-vérité » (Chauvin, 2017, p. 4), avait pour but de neutraliser tout rapport de défiance qu'aurait pu introduire un élément biographique comme « doctorant à Sciences po », notamment auprès d'enquêtés qui ont parfois développé un fort ressentiment contre tout ce qui s'apparente, à tort ou à raison, à une « élite ». Le fait d'être perçu comme « un petit jeune » a poussé bon nombre d'enquêtés à me livrer des détails sur leurs conditions de vie qui auraient, sinon, échappé à la discussion.

Par ailleurs, le fait d'avoir un prénom à consonance étrangère, arabe en l'occurrence, m'a ouvert certaines portes. Des enquêtés m'ont ainsi aidé parce qu'ils présupposaient que j'étais, comme eux, d'origine arabe ou musulmane. Ce fut notamment le cas avec Hédi qui fut rapidement intrigué après avoir entendu quelqu'un m'appeler par mon prénom.

La monographie de Hédi présentée ici allie *anecdotal data* (récit de vie, entretiens) et *systematic data* (le budget) et constitue, en ce sens, un cas d'étude (Dooley, 2002, p. 344). Sans pour autant prétendre à la représentativité exhaustive de toutes les situations similaires (Flyvbjerg, 2006, p. 220), cette étude monographique vise plutôt à comprendre comment un individu s'intègre et trouve des ressources et des moyens de « s'en sortir » dans un quotidien instable.

Mon hypothèse de départ est que les difficultés auxquelles fait face Hédi semblent avant tout tenir à l'absence généralisée de statut. Sa situation ne saurait ainsi être résumée par la seule faiblesse des ressources économiques mais plutôt par une non-reconnaissance de Hédi comme producteur de valeur, travailleur, citoyen ou encore époux légitime. Sa situation semble plutôt correspondre à une intégration partielle et ambiguë dans la société.

Éléments biographiques clefs

Il est essentiel de décrire d'emblée la configuration dans laquelle se trouve Hédi pour comprendre ensuite sa situation économique et les contraintes spécifiques auxquelles il fait face. Les éléments biographiques viennent apporter un éclairage essentiel aux arbitrages économiques car ils permettent de lire la situation sociale

considérée comme un processus (Villeneuve, 1984, p. 105) et non de façon ponctuelle, figée dans le temps.

La situation de Hédi

Hédi s'installe à Bordeaux le 11 septembre 2016, à l'âge de 50 ans. Il commence à se rendre au Secours populaire au début de l'année 2017 et a, depuis lors, toujours renouvelé son inscription. Cette information souligne des difficultés chroniques et une situation qui ne s'améliore guère depuis son arrivée sur le sol français.

Lorsque nous faisons connaissance pour la première fois, en février 2018, Hédi a 52 ans. Il est de nationalité algérienne et n'a pas de papiers français. C'est un ami de sa ville natale, Mostaganem, déjà bien « installé », nouvellement titulaire d'un titre de séjour, en attente de logement social et disposant de contacts pour des petits boulots à Bordeaux qui l'a convaincu de l'y rejoindre. Aussitôt arrivé à Bordeaux, Hédi emménage avec cet ami dans un studio de 27 m² loué à un marchand de sommeil sur le cours de la Marne, près de la gare.

Les raisons de son départ d'Algérie ne sont jamais clairement explicitées mais certains éléments sont régulièrement évoqués lors des entretiens : le décès de son père, « l'absence de perspectives » en Algérie et « l'envie de changer de mode de vie » (entretien n° 1 du 20/3/2018) auraient provoqué son départ.

N'ayant pas fait de longues études, Hédi n'a pas de diplôme. Il a enchaîné beaucoup d'emplois différents mais se décrit principalement comme ouvrier polyvalent. Il travaille « à droite à gauche » sur les marchés comme manutentionnaire ou vendeur, et aussi sur les chantiers.

Pour obtenir des papiers et l'autorisation de travailler, Hédi comptait sur son histoire familiale. En effet, son père a servi dans l'armée française après la Seconde Guerre mondiale en étant mobilisé comme tirailleur en Allemagne. Hédi a emmené avec lui les diplômes que son père a obtenus à cette occasion : ceux-ci, imprimés sur de grandes feuilles format A3 récompensent sa bonne tenue, « sa bravoure et sa valeur » ainsi que son aptitude au combat.

Hédi me raconte qu'il était certain de pouvoir faire valoir ces documents auprès de l'administration française. À cette fin, Hédi s'est adressé à un écrivain public pour « écrire à Pau » : il m'explique que c'est là que se trouvent les archives militaires où sont conservés les documents des anciennes colonies. Par la suite nous avons tenté, en novembre 2018, de monter un dossier avec l'aide de l'Association Solidarité avec tous les immigrés (ASTI) pour demander un titre de séjour mais sans succès : son père, bien que né français de droit local, aurait dû choisir la nationalité française au 1^{er} janvier 1963 pour que Hédi puisse ensuite en faire la demande. Ces complications et ce refus sont vécus comme une grande déception

par Hédi qui pensait que les diplômes obtenus par son père lui faciliteraient les choses.

Hédi y voit une profonde injustice et doit se résoudre à changer de plan. Il n'a d'autre choix que d'attendre en essayant tant bien que mal de mener une vie normale à Bordeaux jusqu'à pouvoir justifier d'une présence assez longue et sans interruption sur le territoire français pour obtenir un titre de séjour. En effet, « en juillet 2006, la régularisation "de plein droit" après dix ans de présence continue est remplacée par une régularisation au cas par cas » (Le Courant 2015, p. 132). Hédi tente donc de mettre toutes les chances de son côté. Pour ce faire, il entrepose et archive toutes ses factures EDF et tous les documents attestant de sa situation comme autant de « preuves » de bonne conduite et d'intégration (Chauvin & Garcés-Mascareñas, 2012, p. 243). Cette option est toutefois risquée car les régularisations ne sont pas automatiques après dix ans sur le sol français (Le Courant, 2015, p. 132). Cette situation est très anxiogène puisque Hédi ne pourra pas revoir sa mère, très âgée, ni sa famille avant d'obtenir un titre de séjour valide l'autorisant à voyager.

Lorsque je le rencontre, Hédi partage son appartement avec un ami de Mostaganem, sa ville natale, disposant d'une meilleure situation. En qualité d'hébergé, Hédi versait à l'époque en moyenne 120 euros sur la totalité du loyer à son ami qui les reversait ensuite au logeur à la fin de chaque mois. En plus de ce loyer, Hédi payait – jusqu'à octobre 2018 – 20 euros tous les deux mois pour les charges liées au logement soit 10 euros par mois. Son ami, disposant d'une meilleure situation prenait à sa charge une part plus importante des frais. Il s'agissait en ce sens d'une relation de service entre deux amis d'enfance.

Hédi n'a pas de famille à Bordeaux. Il n'a jamais été marié et n'a jamais eu d'enfants. Sa mère ainsi que ses six frères et sœurs plus jeunes que lui sont en Algérie avec leurs enfants. Cette situation d'aîné, installé en France, induit des attentes quant au succès de son entreprise d'expatriation et, parfois, des coûts. C'est ce que l'enquête ethnocomptable vient éclairer puisque le budget étudie les « relations familiales dans leur dimension [...] affectives, monétaires et productives » (Gramain & Weber, 2001, p. 129). Son statut d'oncle joue un rôle sur lequel nous reviendrons quant à l'utilisation de ses ressources, notamment en période de fêtes, via l'envoi de cadeaux.

Par ailleurs, Hédi a rencontré une petite amie au cours de l'enquête. Celle-ci, une quinzaine d'années plus jeune, vit à l'autre bout de la ville avec sa fille en bas âge. Elle travaille à temps partiel comme agent d'entretien et est payée au SMIC. Ils se voient habituellement chez Hédi quand ses colocataires sont de sortie. Lorsqu'elle lui rend visite, Hédi met ses colocataires « à la porte » : la situation n'est pas facile puisqu'il n'y a pas de chambre dans le logement mais seulement une

grande pièce à vivre que partagent les trois colocataires. Cet exemple illustre les difficultés induites par l'informalité de son statut. Celles-ci se répercutent sur son logement et sa vie sentimentale.

Cette relation amoureuse prend forme dans le budget à travers les dépenses pour se vêtir ou bien lors de l'achat de produits « de luxe » (foie gras), comme nous le verrons par la suite. Hédi souhaiterait voir cette relation déboucher sur un mariage. Cela simplifierait sa situation à de multiples niveaux : il pourrait obtenir des papiers français et faire plaisir à sa mère qui désespère de le voir un jour se marier et avoir des enfants à son âge.

Malheureusement, Hédi me raconte qu'une collègue – pourtant « elle aussi algérienne » – de son amie lui a recommandé de se méfier de lui : « Il va faire ses papiers et il va se marier et il va partir. Comme on dit (rire), pardon hein... “elle m'a niqué” ! » (entretien du 30/11/2018). Cet événement a entraîné une dispute et bouleversé le projet de mariage car sa petite amie a eu peur d'un « mariage blanc ». Cet exemple témoigne de l'influence de sa situation sociale sur sa vie personnelle et sentimentale, les rites de passage « classiques » d'une vie « normale » (avoir une situation professionnelle stable, rencontrer quelqu'un, se marier et fonder une famille avec cette personne, etc.) se révèlent autant d'étapes délicates et parfois douloureuses.

Après avoir présenté les différents éléments biographiques incontournables pour comprendre la situation de Hédi, il convient désormais de regarder comment s'équilibre son budget.

Le budget qui témoigne d'une intégration partielle

Le travail journalier, c'est-à-dire le fait de louer sa force de travail à la journée ou à la demi-journée était monnaie courante au XIX^e siècle (Castel, 2004) et fut abondamment décrit par la littérature d'un Balzac, Zola ou encore Genet. Les relations de travail étaient alors bilatérales : un ouvrier et un patron s'entendaient pour une durée limitée (la journée), éventuellement renouvelable, pour mener à bien un travail. Cette relation fondée sur le duo employeur-employé était caractéristique d'une société pré-salariale qui ne disposait pas d'un cadre juridique protégeant la plus vulnérable des parties : le travailleur.

À l'inverse, la société moderne est fondée sur le contrat (Supiot, 2013, p. 32). Celui-ci suppose une relation tripartite entre l'employeur, l'employé et la société qui contrôle la légalité de cette relation et essaye de protéger le plus faible contre une série de risques : exploitation, accidents du travail, maladie, etc.

Parce qu'elles reposent sur cet hors-société et échappent ainsi à la norme du contrat et aux mécanismes de protection collective, les relations de travail au noir,

bilatérales, sont un fort marqueur de précarité. Le travail au noir prive par exemple la plus faible des deux parties de ses droits en cas de maladie ainsi que de toute chance d'action collective. De fait, il maintient celui qui loue sa force de travail dans un quotidien instable et rend impossible – entre autres – l'accès au parc immobilier locatif.

Les ressources d'un quotidien sans statut

La situation économique de Hédi se caractérise par l'irrégularité de ses rentrées d'argent et de revenus. Aussi, pour se prémunir du risque d'absence de ressources et maintenir un certain niveau de vie, doit-il privilégier une certaine diversité des sources de revenus : certaines ressources sont perçues en nature comme dans le cas du colis du Secours populaire. En multipliant les employeurs ou pourvoyeurs de revenus, Hédi limite le risque de se retrouver du jour au lendemain sans ressources. En effet, ces sources n'ont aucun lien entre elles et ne peuvent donc pas le « lâcher » en même temps. Ces différentes ressources peuvent être regroupées en deux grandes catégories selon leur nature.

Les revenus liés au travail (chez le primeur, marchés et extras occasionnels sur les chantiers)

Lors de la première période d'enquête, en septembre 2018 (annexe 1), apparaissent au total 4 sources de revenus distinctes :

- . la source principale et la plus fiable de revenus monétaires (3 ou 4 jours par semaine) était alors un emploi non déclaré chez un primeur du quartier Saint-Michel de Bordeaux – un quartier populaire du centre-ville en voie de gentrification connu pour son grand marché (et où les transactions s'effectuent surtout en espèces) - à côté de chez Hédi³. C'était aussi la moins intéressante financièrement : 5 euros de l'heure, de nuit comme de jour, sans « jamais un fruit d'offert » ;
- . vient ensuite l'emploi non déclaré au marché de Cenon et de Saint-Michel. Ce travail nécessite 30 minutes de trajet à vélo lorsque le marché a lieu à Cenon. Hédi est payé 30 euros à la tâche, sans limite horaire clairement définie, nous y reviendrons ;
- . les « extras » sur les chantiers autour de Bordeaux qui sont plus rares et ponctuels mais peuvent représenter 70 euros (là encore, à la tâche) pour une

3. Hédi habite entre la gare, un quartier assez populaire, et le marché de Saint-Michel, son lieu de travail.

longue journée de travail. Ce patron n'a appelé Hédi qu'une seule fois en septembre 2018. Hédi ne sait jamais quand il va être contacté pour effectuer ce genre de travail, c'est donc très irrégulier. Il faut noter que le patron offre toujours le déjeuner sur place (un sandwich végétarien). Hédi me confie : « Il me suffirait de 10 jours comme ça par mois pour être bien ! » ;

- . Hédi tire la plupart de ses revenus du travail, ce qui marque une différence majeure avec la situation des membres du dernier centile de la répartition des revenus puisque Hédi ne peut prétendre à un minima social sous conditions de ressources en dépit de la fragilité de sa situation. Lors de la période de l'enquête de décembre 2018 (annexe 2), le cumul des petits boulots lui rapporte 590 euros (soit approximativement le montant du RSA pour une personne seule) pour le mois, payés de la « main à la main ». Son salaire lui est toujours versé dans le cadre du marché informel de l'emploi et le rétribue pour une ou plusieurs activités. Lorsqu'il se réfère à son volume de travail au cours des entretiens, Hédi le fait via l'évocation directe du prix.

La colonne « temps » (annexe 1) montre les différentes temporalités dans lesquelles s'inscrivent ces ressources : certaines sont perçues à l'heure, d'autres à la journée. Elles ne permettent pas à Hédi d'établir son budget pour le mois et témoignent d'une grande incertitude quant au niveau de ses revenus. Ce manque de régularité et de visibilité est causé par l'informalité de sa situation et contraste avec ses principales charges fixes qui sont, nous le verrons plus loin, mensuelles et ainsi synchronisées avec le reste de la société. Cette désynchronisation entre ressources et dépenses illustre une intégration partielle à la société qui l'entoure : des revenus incertains et irréguliers mais des dépenses fixes semblables à celles d'un résident en situation « normale » sur le sol français.

Le salaire perçu ne rétribue pas Hédi en tant que travailleur ou producteur de valeur mais est, au contraire, intrinsèquement lié à la tâche. Pour ce qui est de l'emploi sur le marché (source de travail la plus régulière après septembre 2018, annexe 2), Hédi m'explique qu'il est en réalité payé à la disponibilité et à la tâche (monter et tenir le stand, puis le démonter) : trente euros dans tous les cas. Hédi doit donc se rendre en permanence disponible. Sa patronne l'appelle au dernier moment et lui demande de venir au stand pour la durée du marché : si les clients affluent, Hédi doit rester plus longtemps, s'il pleut il peut rentrer plus tôt. En demeurant hors des cadres du contrat salarial, Hédi ne se voit pas reconnu comme producteur de valeur et travaille pour ainsi dire « aux pièces ».

Chez le primeur, il travaillait à 5 euros de l'heure, soit moitié moins que le SMIC horaire brut et ne bénéficiait évidemment pas des indemnités liées au travail de nuit ou à la pénibilité. La non-prise en compte de son travail de nuit et de la pénibilité associée (charger, décharger des caisses de fruits et légumes dans des

conditions de travail précaires) accentue l'écart à la norme légale qui caractérise sa situation.

Les ressources en nature

Les ressources en nature ont plusieurs provenances. Celles-ci se subdivisent encore en deux groupes : dans le cas du déjeuner fourni par le patron, elles constituent un complément du salaire « au noir ». Dans le cas du colis et de la portion de couscous (annexe 3) apportée par son ami, il s'agit de dons dont l'importance est d'autant plus cruciale que le budget est réduit.

Le colis du Secours populaire, distribué une fois par mois, est une ressource fixe dans le budget de Hédi⁴ correspondant à environ 70 euros de denrées, une fois traduit en termes monétaires. Il s'agit de denrées alimentaires mais aussi de vêtements utilisables pour le travail sur les chantiers (annexe 1). Cette ressource semble être la plus sûre puisqu'elle ne dépend pas du marché du travail informel et donne lieu à un rendez-vous mensuel, une forme de routine.

De plus, ce guichet associatif (Boukhris-Ferré, 2018) est aussi une alternative au guichet public, où Hédi peut solliciter de l'aide (colis d'urgence, tarif énergie, etc.) pour essayer de faire valoir ses droits (joindre un écrivain public pour remplir un formulaire par exemple). Le Secours populaire remplit ainsi une importante fonction de réaffiliation (Retière & Le Crom, 2018, p. 67) auprès des populations interstitielles. C'est donc une ressource relationnelle précieuse.

Quelle que soit leur provenance, les ressources en nature rappellent qu'un pan entier de l'économie de Hédi échappe aux canaux institutionnels monétaires dans lesquels s'inscrivent habituellement les transactions du reste de la population. Il ne faut en effet pas perdre de vue que l'informalité qui caractérise son quotidien se matérialise, notamment, par un taux relativement élevé de transactions non monétaires dans le budget. À titre d'exemple, le seul colis, une fois évalué en termes monétaires⁵, équivaut à environ 70 euros, soit 7 % du revenu une fois rapporté au total (990 euros) des ressources mensuelles de décembre 2018 (annexe 2).

4. Le rendez-vous est établi d'un mois sur l'autre en fonction des disponibilités de la structure et de l'urgence de la situation.

5. En se référant au prix à la tonne utilisé par le Secours populaire ou bien en procédant par coût d'opportunité (si le bénéficiaire avait dû acheter ces mêmes produits en grande surface).

Faire face aux imprévus : entamer une activité de « logeur »

Fin septembre 2018, Hédi se brouille avec le patron de l'épicerie qui l'emploie car ce dernier refuse de lui payer certaines heures travaillées. Son patron le congédie et ne veut plus entendre parler de lui. L'absence de statut lié à sa condition de travailleur oblige Hédi à trouver une solution très rapidement car aucune prise en charge collective de « l'imprévu » ne vient compenser la perte de revenu.

À la même période, son ami et colocataire a vu sa situation s'améliorer : il a obtenu un logement social dans le quartier Sainte-Eulalie et va donc quitter le studio. Hédi décide alors de compenser la baisse de revenus occasionnée par la perte de son travail en sous-louant son logement. Il s'agit ainsi d'un réaménagement (Blavier, 2018, p. 9) de l'équilibre du budget puisqu'il transforme un bien associé à une très lourde dépense, le logement, en source majeure de revenus.

Pour faire face au loyer élevé (480 euros par mois), Hédi est contraint de partager son studio. Son propriétaire lui laisse toute la latitude nécessaire pour sous-louer son logement et Hédi trouve donc deux jeunes originaires de sa ville natale, Mostaganem, pour cohabiter avec lui. La condition était que ceux-ci soient « sérieux » et « aient un travail ». Chacun des deux colocataires lui verse la somme de 200 euros chaque mois. Il lui reste alors 80 euros à régler. Lorsque je lui demande si ses deux colocataires connaissent le montant total du loyer, il m'explique qu'il n'y a que lui qui traite directement avec le propriétaire et qu'ils n'ont ainsi « pas à le savoir ».

Le prix fixé est bien différent du prix de marché⁶ puisque l'appartement en question n'est pas aux normes et ne pourrait être proposé sur le marché du logement en l'état. L'appartement est en très mauvais état (moisissure sur les murs, humidité, fenêtres gondolées qui laissent passer l'air, plinthes décollées, etc.).

Le prix du loyer (400 euros perçus sur les 480 du loyer) rémunère en fait à hauteur de 83 % un service d'hébergement que Hédi fournit désormais en qualité de logeur. Le caractère hors-institutionnel de la transaction explique que celle-ci soit génératrice d'un surcoût sans que cela n'entraîne de conflit de normes. Le prix est fixé hors du marché de l'immobilier, dans un espace informel. Aussi, les critères que l'on pourrait mobiliser pour évaluer la formation du prix sont un peu différents : les prix de l'immobilier bordelais servent de référence pour évaluer un surcoût éventuel par rapport aux transactions institutionnelles courantes (qui

6. À titre de comparaison : Hédi loue 18 euros le m² quand de nombreux sites spécialisés indiquaient alors (en 2017) un prix moyen à la location d'environ 13 euros le m² à Bordeaux. Voir : <https://www.immoregion.fr/blog/les-villes-ou-les-loyers-sont-les-moins-chers/>.

prohibent l'exploitation ou l'usure) mais le prix pratiqué ici correspond surtout à l'observation « des modalités concrètes de la reconnaissance de l'équivalence entre un service rendu et son prix » (Weber, 2000, p. 99). Le surcoût que représente la location de ce studio se répercute ici sur les « derniers entrants ». Celui-ci repose sur une sorte de construction pyramidale dans un marché d'initiés où le dernier arrivé « se fait avoir ».

La nécessaire diversité des ressources, leur différente temporalité, ainsi que le renversement opéré par la transformation du logement en source de revenus montrent combien la situation de Hédi est fragile⁷ et l'équilibre de son budget, d'autant plus complexe. L'irrégularité des flux rend très difficile la synchronisation des dépenses avec celle des revenus. Les ressources, inscrites dans des temporalités différentes et irrégulières, contrastent ainsi avec les principaux postes de dépenses.

Nous allons à présent nous intéresser aux principales dépenses et, notamment, aux charges fixes qui sont, elles, mensuelles et ainsi plus conformes à la norme.

Les principaux postes de dépense

En ce qui concerne la structure des dépenses, il faut noter, dans une optique keynésienne, que les 990 euros perçus lors du mois d'enquête de décembre 2018 (590 euros de revenus + 400 euros comme logeur) sont intégralement dépensés. Le budget de Hédi ne dispose pas d'une marge suffisante pour dégager une épargne.

Dans l'avant-propos de *L'Évolution des besoins de la classe ouvrière*, Maurice Halbwachs écrivait :

Est-il possible de connaître quels sont les besoins des familles ouvrières, dans un pays, et à une époque ou durant une période ? Qu'on examine ce qu'ils dépensent : les dépenses nous donnent certainement une idée suffisante des biens que recherchent ces ménages, et elles nous apprennent aussi, lorsqu'on les distingue en plusieurs catégories, quel est l'ordre de leurs préférences. (Halbwachs, 1933, p. V).

Cette lecture, marquée par un certain utilitarisme, suggère que les besoins des classes populaires sont réductibles à quelques « préférences », d'autant plus simples à identifier et hiérarchiser que le budget est réduit. Elle passe toutefois sous silence la dimension symbolique de l'objet mise en avant par Baudrillard (1968, 1970) qui voit dans la consommation un rapport au monde et un moyen

7. Les tableaux de septembre en annexe 1 et de décembre 2018 en annexe 2 ne se ressemblent plus du tout.

pour l'individu de se situer dans l'ordre social selon une logique de conformisme ou de distinction. Baudrillard propose ainsi une lecture critique du modèle de consommation des années 70 qui fait écho aux célèbres thèses de Bourdieu sur la distinction : tous deux contestent l'idée selon laquelle la consommation progressive de biens jusque-là réservés à une « élite du bon goût » par les classes populaires signerait la fin des différences de classe dans la population.

De manière analogue, la structure des dépenses de Hédi montre qu'il est exclu de cette économie politique du signe. Il ne participe que très partiellement à cette « fête de la consommation » (Baudrillard, 1970, p. 80) puisqu'il est dans une situation de privation matérielle : pas d'ordinateur ni de boîtier internet⁸, pas de budget pour les loisirs ou la culture. Il est exclu de cet espace de la différenciation sociale par la consommation.

Étudions successivement trois principaux postes de dépense de son budget en les rapportant à ceux issus des enquêtes consommation des ménages de l'INSEE :

2 Consommation des propriétaires et locataires selon le niveau de vie

	Propriétaires					Locataires						
	Ensemble		1 ^{er} quintile		5 ^e quintile		Ensemble		1 ^{er} quintile		5 ^e quintile	
	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros	en %	en euros
Alimentation	17	6 140	20	4 230	14	7 580	14	3 990	17	3 290	10	5 090
Alcool et tabac	4	1 420	5	1 000	3	1 790	5	1 320	5	990	3	1 690
Habillage	4	1 470	3	730	4	2 200	4	1 290	5	1 090	4	2 350
Logement	8	3 060	10	2 170	8	4 030	25	7 330	25	4 910	24	12 450
Équipement du logement	7	2 440	5	1 150	8	4 180	4	1 060	3	680	4	2 210
Santé	5	1 880	5	1 030	5	2 430	4	1 260	4	820	4	2 130
Transports	20	7 310	16	3 460	20	10 710	15	4 410	13	2 590	17	8 930
Communications	3	1 020	4	840	2	1 170	3	940	4	830	2	1 120
Loisirs et culture	10	3 600	8	1 710	11	5 720	8	2 280	6	1 270	10	5 380
Enseignement	1	220	1	140	1	380	0	140	1	170	0	180
Hébergement et restauration	9	3 230	6	1 320	10	5 330	8	2 260	6	1 280	11	5 840
Autres biens et services	14	5 270	16	3 410	13	6 950	10	2 980	9	1 870	9	4 860
Consommation totale	100	37 050	100	21 180	100	52 480	100	29 250	100	19 790	100	52 210

Note : les usufructiers et logés gratuits sont classés parmi les propriétaires. En 2017, 66 % des ménages du 1^{er} quintile de niveau de vie sont locataires ; contre 21 % des ménages du 5^e quintile de niveau de vie. Lecture : en 2017, pour les ménages locataires du 1^{er} quintile de niveau de vie, le logement représente 25 % de la consommation, soit 4 910 euros en moyenne par ménage. Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte. Source : Insee, enquête Budget de famille 2017 ; données provisoires, recalées sur les comptes nationaux.

Figure 2
INSEE (2019), données pour 2017 (T+2)

8. Hédi utilise son téléphone portable pour se connecter à internet et pouvoir parler à sa famille via Viber. Le téléphone est aussi une ressource essentielle pour être joint en cas de proposition de travail, il est toujours allumé.

Que nous apprennent les grandes enquêtes sur la consommation des ménages pauvres ?

Les enquêtes budget de l'INSEE (vague d'enquête ayant lieu tous les cinq ans : 2006, 2011, 2017) détaillent la structure de la consommation des ménages locataires du premier quintile de la répartition des revenus (les 20 % de la population les plus modestes auxquels ressemble Hédi par sa situation économique). Les données issues de l'enquête budget de famille 2017 (INSEE, 2019) montrent que, pour les locataires du premier quintile, les trois principaux postes de dépense sont, par ordre d'importance : le logement (25 %), l'alimentation (17 %) et les transports (13 %). Examinons la situation de Hédi à l'aune de ces informations. Ses principales dépenses pour le mois de décembre 2018 s'établissaient ainsi (par ordre d'importance) : dépenses liées au logement (55 %), dépenses liées à l'achat de vêtements (15 %) et liées à l'alimentation (7 %). Certaines de ces dépenses correspondent à des cadeaux et pourraient être comptabilisées comme des « dons », nous y reviendrons.

Le logement, marqueur de pauvreté

Considérons le logement en tant que dépense. Hédi est logé par un marchand de sommeil près de la gare Saint-Jean. Il loue de la main à la main un studio de 27 m² constitué d'une grande pièce à vivre, d'un couloir menant à la cuisine puis à la salle de bain.

Depuis son changement de situation, la charge de ce studio lui revient et lui coûte 480 euros par mois. À ces 480 euros s'ajoutent 120 euros bimestriels liés à EDF que nous allons ramener à une dépense mensuelle par commodité de lecture de sorte qu'elle représente ainsi 60 euros par mois. Le total des dépenses liées au logement (loyer + énergie) est donc de 540 euros (480 + 60 euros) par mois⁹ soit un poste de dépense représentant environ 55 % du budget disponible de décembre 2018. En comparant ce chiffre avec les 25 % trouvés par l'INSEE (2019), on remarque une forte surreprésentation du poste lié au logement dans le budget de Hédi.

À ce surcoût s'ajoute l'état insalubre du bien, partagé avec deux autres adultes : le mal-logement et la surpopulation sont d'autres marqueurs typiques de pauvreté. Ce dernier point nous amène à considérer d'autres indicateurs de pauvreté plus qualitatifs et relatifs aux situations de privation et d'inconfort. En effet, l'insalubrité

9. Selon la définition que l'INSEE a du poste « logement » : « Ces dépenses incluent les charges et le chauffage » (INSEE, 2019) ainsi que le loyer.

du logement est visible sur les murs qui présentent des traces de moisissure mais aussi sur les fenêtres gondolées qui laissent entrer l'air extérieur. Afin de faire des économies, Hédi et ses colocataires ne laissent le chauffage électrique allumé au milieu de la pièce qu'une heure avant de dormir « je chauffe la maison avec quoi ? j'ai pas de sous... on n'a pas de sous pour ça ! » (entretien du 7 novembre 2018). Cet inconfort lui fait craindre de tomber malade : « [...] à 480 euros c'est vrai que je suis sous un toit, je suis tranquille mais c'est dégueulasse. Tout le temps j'ai peur de tomber malade avec ça (en me montrant l'humidité) ».

Sa situation suggère que la pauvreté entraîne une sorte de sanction économique, un surcoût relatif lié à des choix contraints, phénomène déjà mis en avant par Caplovitz (1963) dans *The Poor Pay More*. L'exemple du chauffage est ici manifeste : pour parvenir à une température normale dans le logement, Hédi et ses colocataires devraient laisser le radiateur électrique allumé très longtemps. Or, celui-ci consomme énormément d'énergie, ce qui coûte très cher. Hédi et ses colocataires sont donc contraints de ne pas trop l'utiliser, au risque de tomber malades, ce qui pourrait les empêcher de travailler et ainsi rapidement les mettre en difficulté pour faire face à leurs dépenses.

En fait, les travaux de l'Insee et du Credoc montrent que les ménages français jouissent d'un bon confort sur le plan du logement, sauf les ménages les plus défavorisés, mais qu'une importante proportion d'entre eux aimerait apporter des améliorations à leur foyer si leurs revenus augmentaient. Le logement est investi d'une grande importance pour le bien-être quotidien et il est l'objet d'aspirations élevées visant à l'améliorer. (Bigot & Langlois, 2011, p. 42)

Le logement est aussi un générateur de frustrations ou d'aspirations au changement. L'analyse de Bigot et Langlois se retrouve d'ailleurs dans cette déclaration de Hédi tirée d'un entretien à son domicile :

Oui... C'est pour ça que je cherche un studio. Il faut que je trouve. [...] J'ai vu des studios à 400 euros nickel ! Avec parquet, tout neuf tout est blanc. Ici, je fais pas le parterre tous les jours, je le ferais peut être chaque deux jours mais c'est toujours sale, je comprends pas... Je suis obligé de faire le parterre, regarde la boiserie, c'est pas propre... Si j'avais de l'argent OK mais là je peux pas sortir la peinture de ma poche hein... (entretien du 7 novembre 2018)

Le logement cristallise en l'occurrence beaucoup de frustrations chez Hédi qui ne peut contraindre son propriétaire à procéder aux réparations nécessaires

puisqu'ils sont seulement liés par un accord de principe. C'est un poste de dépense indispensable, le plus important. Or, son prix est fixé par le marchand de sommeil, hors du circuit marchand traditionnel, et peut donc dépasser le prix de marché. L'absence de statut est, là encore, source de fragilité.

L'importance de ce poste conditionne les autres dépenses dans un contexte de ressources particulièrement restreintes.

L'alimentation : « Je mange à 5 euros par jour, même pas »

Selon la « loi d'Engel¹⁰ » : « Plus le revenu est faible, plus est grande la proportion de la dépense totale qui doit être consacrée à la nourriture » (Halbwachs, 1933, p. 20). Cette loi se vérifie encore dans l'enquête budget des ménages de 2017 (INSEE, 2019) :

À statut de logement donné, la structure du budget des ménages varie surtout en fonction de leur niveau de vie. Les différences les plus fortes concernent les dépenses d'alimentation (hors restauration), de transport mais aussi les dépenses de loisirs et culture, et celles d'hébergement et de restauration. Par rapport aux 20 % de ménages les plus aisés, les 20 % les plus modestes, selon qu'ils sont propriétaires ou locataires, consacrent 6 à 7 points de plus de leur budget à l'alimentation à domicile.

Ainsi, d'après cette loi et l'analyse de l'INSEE, le budget de Hédi – particulièrement serré – devrait être marqué par une part proportionnelle des dépenses liées à l'alimentation (hors restauration) très importante.

Or, le poste de l'alimentation parmi les ménages locataires du premier quintile représente 17 % du budget (Figure 2) pour seulement 7 % observé chez Hédi lors du mois d'enquête de décembre 2018. Tâchons d'expliquer cette différence surprenante.

La première phase d'enquête budget (ayant lieu du 25 septembre 2018 au 1^{er} octobre 2018, annexe 1) révèle que Hédi a dépensé environ 30 euros pour l'alimentation sur la semaine, soit environ 4,30 euros par jour, en moyenne. La phase d'enquête de long cours réalisée entre le 13 décembre 2018 et le 9 janvier 2019 fait tomber ce chiffre à 75 euros pour 28 jours soit 2,7 euros par

10. Statisticien allemand du milieu du XIX^e siècle, Ernst Engel a tiré de l'étude des budgets des classes populaires l'idée que la part relative dédiée à l'alimentation est d'autant plus importante que le budget est réduit.

jour. La part de l'alimentation dans le budget de Hédi devrait ainsi être beaucoup plus importante.

La relative faiblesse de ce poste dans le budget de décembre 2018 peut s'expliquer par deux facteurs :

- . le recours au panier de denrées du Secours populaire ainsi que les repas gratuits donnés par son ami (1 portion de couscous en décembre 2018) ou fournis par son patron (5 en tout lors du mois d'enquête de décembre 2018) sont autant de dépenses alimentaires évitées. En d'autres termes, si Hédi avait dû acheter dans le commerce (coût d'opportunité) les produits composant le panier du Secours populaire, le poste « alimentation » (75 euros) serait deux fois plus important. Si l'on compte en intégrant le panier de biens du Secours populaire, l'alimentation devient le second poste le plus important du budget de décembre 2018 avec 13 %. Ces montants concordent avec ceux relevés par Blavier « environ 10 % du budget du ménage » (Blavier, 2018, p. 19). L'aide alimentaire est ainsi un moyen de faire face à la situation de privation et de restriction qui pèse sur le budget. C'est une ressource clef qui agit en complément mais n'apparaît pas dans le budget en tant que dépense et explique ainsi la faiblesse du montant relevé initialement.
- . Par ailleurs, le panier de denrées permet à Hédi de constituer des stocks qui agissent comme une « épargne solide », compensant ainsi l'absence d'épargne monétaire¹¹. Il entrepose de nombreux aliments dans ses placards et son congélateur (plein à craquer) et constitue ainsi cette forme d'épargne (Perrin-Heredia, 2014, p. 36) qui lui permet de faire face à d'éventuels coups durs. La matérialité de cette épargne ne la rend pas visible par l'enquête budget, il faudrait la saisir par un inventaire et c'est d'ailleurs là une des limites de cette recherche. Elle n'en constitue pas moins l'un des traits saillants d'une économie précarisée : longtemps signe de richesse, les placards qui débordent sont désormais plutôt le signe d'une économie populaire qui se veut prévoyante.

11. En effet, ce budget se caractérise aussi par l'absence (ici totale) d'épargne bancaire, ce qui contrevient aux « bonnes pratiques » (Perrin-Heredia, 2013) en matière de comptabilité. En effet, depuis la clôture de son compte à la Poste (entretien du 30/11/18), Hédi ne peut plus épargner.

La faiblesse de ce poste de dépense dans le budget de Hédi tient aussi au nombre limité de repas quotidiens. Hédi ne fait en moyenne qu'un repas par jour (annexe 3) et parfois deux collations ou encas tôt le matin ou tard le soir. Ce rythme traduit une situation de privation alimentaire (Observatoire des inégalités et Compas, 2018, p. 41) et constitue un écart à la norme et aux recommandations nutritionnelles caractéristique des situations de pauvreté. Qualitativement, cela s'observe dans ses achats qui correspondent plutôt à des encas qu'à de véritables repas : pain, biscuits, café, fruits. C'est ce que confirme l'enquête sur un mois (colonne de gauche) : les encas achetés à LIDL coûtent effectivement moins cher que de véritables repas et viennent compléter les denrées reçues au Secours populaire. C'est donc le peu de repas pris par jour qui explique la faiblesse, en termes absolus et relatifs, du poste de dépense liée à l'alimentation chaque jour.

Il faut également souligner que sa routine en matière alimentaire semble être rythmée par celle du travail. En effet, l'enquête (annexe 3) révèle que Hédi ne prend deux repas par jour que s'il doit travailler la journée sur un chantier et que son patron lui offre un sandwich à midi. Ce poste – et la satisfaction d'un besoin physiologique – est donc synchronisé avec celui du travail.

La part importante des cadeaux et autres dépenses, même sous forte contrainte budgétaire

L'anthropologie montre que l'individu est enchâssé dans une pluralité de rôles sociaux qui induisent des attentes, lesquelles se traduisent dans la consommation. Hédi conserve ainsi un lien fort avec sa famille, même si sa situation entraîne une séparation durable : « L'appartenance à un collectif [...] entraîne des choix individuels qui s'imposent dans la mesure où se détacher du "nous" transformerait profondément sa propre identité (ou conscience de soi) » (Gramain & Weber, 2001, p. 135). C'est bien la situation dans laquelle se trouve Hédi avec ses proches et sa famille. Il est simultanément : l'aîné de la fratrie, le seul à avoir quitté l'Algérie pour vivre en France, l'oncle, le petit ami, etc. Toutes ces étiquettes cristallisent beaucoup d'attentes autour de lui et de l'éventuel « succès » de son entreprise d'expatriation.

On constate ainsi pour le budget de décembre 2018 que de nombreuses dépenses ont été faites pour ce que l'on pourrait enregistrer sous la catégorie « fête » ou « cadeaux ». Il s'agit notamment de foie gras ou de vêtements neufs « achetés chez Sainte-Catherine » : cette appellation générale désigne la principale artère commerçante de Bordeaux et renvoie indistinctement à un ensemble de grandes marques en suggérant leur cherté.

Les dépenses engagées au titre des cadeaux correspondent à environ une centaine d'euros.

Une somme symboliquement importante qui témoigne des fortes attentes associées à sa place dans la famille (Guénée, 2016, p. 94). Il est néanmoins difficile de discuter de cette catégorie car Hédi n'a pas été très clair quant à la finalité des achats exceptionnels : certains sont clairement destinés (veste en jean à 60 euros) à son petit neveu en Algérie¹² et d'autres dépenses sont liées à un repas chez sa petite amie (foie gras, 20 euros). Si l'on considère seulement ces 80 euros comme minimum, cela correspond presque à 10 % du budget en cadeaux. Cette catégorie de fêtes montre que Hédi est rattaché au temps social par la « consommation de cadeaux ».

Enfin, il est heuristique de tenter de mesurer la part que représente la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dans toutes ces dépenses, qu'il s'agisse de l'alimentaire ou des vêtements, pour le budget de décembre 2018. En ajoutant l'intégralité des biens soumis à une TVA à 5 % (alimentaire dont foie gras, hygiène et facture EDF mensualisée), soit un total de 140 euros environ, à ceux soumis à une TVA à 20 % (bières, vêtements, mobicarte), soit un total de 255 euros environ, le montant payé au titre de l'impôt indirect équivaut à presque 60 euros. Cette part est non-négligeable et témoigne d'une intégration à deux vitesses ou d'une incorporation ambiguë (Chauvin & Garcés-Mascareñas, 2012, p. 242) dans la relation à l'État : pas de droits sociaux mais une participation à l'impôt.

Si cette somme pèse lourd dans un budget aussi serré, il faut rappeler qu'elle pèse proportionnellement moins lourd que celle rapportée par Blavier (13 % du budget de ses enquêtés, 2018, p. 16) ou par Cottereau et Marzok (19 % du budget, 2012, p. 206) dans le contexte espagnol.

Cela peut s'expliquer par les choix politiques du gouvernement espagnol de renflouer les caisses de l'État via le recours à une lourde fiscalité indirecte dans un contexte d'austérité (Blavier, 2018, p. 16) mais aussi par l'importance des dépenses informelles dans le budget de Hédi : les dépenses réalisées lors d'achats sur *leboncoin*, sur le marché de la place Saint-Michel ou encore auprès d'amis (son ami coiffeur qui lui coupe les cheveux pour dix euros). Une relation ambiguë avec l'État qui s'exprime dans la fiscalité.

Dans cet article, il fut question des rapports qu'entretiennent « les hommes à propos des choses » (Cottereau & Marzok 2012, p. 13). La décision prise par l'enquêté de s'expatrier en France ne s'est pas traduite par un accès à la citoyenneté ou à un titre de séjour, ni par un accès à la prospérité économique. Pour s'en sortir,

12. Hédi a un ami qui fait régulièrement le voyage de Bordeaux à Mostaganem et va pouvoir apporter les cadeaux à sa famille. Il lui rapporte souvent des pâtisseries envoyées par la mère de Hédi ainsi que des cartouches de cigarettes.

Hédi doit diversifier autant que possible les sources de revenus et essayer tant bien que mal de créer de la régularité dans un quotidien nécessairement instable. L'étude du budget permet de montrer une intégration partielle qui caractérise la situation de Hédi, sans-papiers. Celui-ci vit de manière tantôt synchronisée avec le reste de la société (période de fêtes, obligations familiales ou encore charges mensuelles, etc.), tantôt désynchronisée (fragilité des sources de revenu, conditions précaires de logement entravant sa vie sentimentale, etc.). Cet équilibre fragile est surtout lié à une absence de statut qui le pénalise dans de nombreux domaines. Les sans-papiers font face aux mêmes obligations sociales que le reste de la société mais ne disposent pas de la même marge de manœuvre. Aussi, la décision de s'expatrier implique bien une série de sacrifices, de « coûts », aussi bien au plan économique qu'au plan psychologique ou individuel.

Bibliographie

Ouvrages :

- BAUDRILLARD Jean, 1968, *Le Système des objets*, Gallimard, Paris, 287 p.
- BAUDRILLARD Jean, 1970, *La Société de consommation*, Denoël, Paris, 317 p.
- COTTEREAU Alain & MARZOK Mokhtar Mohatar, 2012, *Une Famille andalouse Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Bouchene, Paris, 354 p.
- DESROSIÈRES Alain, 2010, *La Politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, La Découverte, Paris, 462 p.
- HALBWACHS Maurice, 1933, *L'Évolution des besoins dans les classes ouvrières*, Alcan, Paris.
- MARSHALL T. H., 1950, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge University Press, Cambridge, 154 p.
- OBSERVATOIRE DES INÉGALITÉS, COMPAS, 2018, *Rapport sur la pauvreté en France*, Paris, 100 p.

RETIÈRE Jean-Noël & LE CROM Jean-Pierre, 2018, *Une Solidarité en miettes. Socio-histoire de l'aide alimentaire des années 1930 à nos jours*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 314 p.

SUPIOT Alain, 2013, *Grandeur et misère de l'État social : leçon inaugurale prononcée le jeudi 29 novembre 2012*, Collège de France, Paris, 64 p.

Articles

BIGOT Régis & LANGLOIS Simon, 2011, « Consommation et privation au sein des classes moyennes au Canada et en France » in *L'Année sociologique*, vol. 61/1, p. 21-46.

BLAVIER Pierre, 2018, « Les réaménagements de la consommation en contexte de récession » in *Revue française de sociologie*, vol. 59/1, p. 7-36.

BOUKHRIS-FERRÉ Yacine, 2018, « Le guichet associatif du Secours populaire à Bordeaux : Aux marges de l'État providence » in *Regards politiques*, n° 2(1), p. 111-148.

BRUNETEAUX Patrick, 2018, « Ethnographie et lien social. Pratique et éthique de la recherche auprès des résidents des foyers d'urgence » in *Bulletin de Méthodologie Sociologique*, vol. 140, p. 39-89.

CASTEL Robert, 1994, « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation » in *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, p. 11-27.

CASTEL Robert, 2004, « L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ? », Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne, http://www.crpve91.fr/Emploi_economie/Insertion_emploi/pdf/Renc2G.pdf.

CHAUVIN Sébastien & GARCES-MASCARENAS Blanca, 2012, "Beyond Informal Citizenship: The New Moral Economy of Migrant Illegality" in *International Political Sociology* 6, n° 3, pp. 241-259.

CHAUVIN Sébastien, 2017, « Les placards de l'ethnographe » in *En immersion. Approches ethnographiques en journalisme, littérature et sciences sociales*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, p. 1-16.

- DOOLEY Larry M., 2002, "Case Study Research and Theory Building" in *Advances in Developing Human Resources*, vol. 4/3, pp. 335-354.
- FLYVBJERG Bent, 2006, "Five Misunderstandings About Case-Study Research" in *Qualitative Inquiry*, vol. 12/2, pp. 219-245.
- GRAMAIN Agnès & WEBER Florence, 2001, « Ethnographie et économétrie : pour une coopération empirique, Abstract » in *Genèses*, n° 44, p. 127-144.
- GUÉNÉE Lorraine, 2016, « Désynchronisation des temps familiaux et coexistence solidaire. Enquête ethnocomptable des ressources d'une famille jordanienne » in *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, p. 91-103.
- INSEE, 2019, « Les comportements de consommation en 2017 - Insee Première - 1749 », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4127596>.
- LE COURANT Stefan, 2015, « Le poids de la menace. L'évaluation quotidienne du risque d'expulsion par les étrangers en situation irrégulière » in *Ethnologie française*, vol. 45/1, p. 123-133.
- LE MÉNER Erwan, 2016, « Au nom du fils. Ethnocomptabilité d'une famille de sans-papiers hébergée en hôtel social » in *Revue des politiques sociales et familiales*, vol. 123/1, p. 41-55.
- PERRIN-HEREDIA Ana, 2013, « Le "choix" en économie » in *Actes de la recherche en sciences sociales* 4, n° 199, p. 46-67.
- PERRIN-HEREDIA Ana, 2014, « La gestion des comptes en milieux populaires : des catégories administratives désajustées par rapport aux pratiques » in *Informations sociales*, n° 182, p. 30-38.
- VILLENEUVE André, 1984, « Construire un indicateur de précarité : les étapes d'une démarche empirique » in *Economie et Statistique*, vol. 168/1, p. 93-105.
- WEBER Florence, 2000, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles » in *Genèses*, n° 41, p. 85-107.

Annexes

Annexe 1 : Ressources de Hédi, septembre 2018

Sources de revenus	Mensuel	Temps	Commentaires	Commentaires de Hédi
Epicerie à côté de chez lui (5 € de l'heure)	Payé 5 € de l'heure, de jour comme de nuit. « Je dirais 120 € la semaine mais ça peut être 60 € comme 200. »	« 3/4 jours par semaine » La temporalité n'est jamais donnée au mois. Tout est « ça dépend »	La principale source de travail mais aussi la moins intéressante.	En froid avec l'épicier puisqu'il ne lui a « pas payé trois heures donc je réponds plus à ses appels » + « il ne m'a jamais offert quoi que ce soit. »
Marché de Cenon (10 € de l'heure) et parfois place Saint-Michel (Tissus)	« 90 € la semaine ça me fait environ 360 €. »	« 3 jours par semaine » surtout le weekend. Payé à la disponibilité : doit rester pendant toute la durée du marché puisqu'il monte le stand, le démonte et aide à transporter ou encore à vendre.	Source plus intéressante de revenus mais Hédi doit être à la disposition de sa patronne qui l'appelle au dernier moment. Il doit rester jusqu'à la fin du marché. Ses horaires dépendent donc de l'affluence ou de la météo (pluie, etc.).	« Faut que je trouve plus de travail comme ça... »

« Extras » sur les chantiers	« 70 € ce mois-ci mais c'est exceptionnel. »	1 fois tous les 2 mois	Une connaissance lui a proposé un coup de main sur un chantier (peinture, démolition, maçonnerie, carreleur).	« Il faudrait que ça m'arrive 10 jours par mois, je serais tranquille. »
Aide SPF en nature	1 panier de denrées alimentaires/ hygiène/ entretien/ vêtements d'une valeur de 65-75 € par mois	1 fois par mois		« <i>Les vêtements du Secours populaire, c'est pour le travail. Pour aller travailler.</i> »

Annexe 2 : Ressources de Hédi, décembre 2018

Revenus (par ordre décroissant)	Montant des ressources pour le mois observé
Activité de logeur	200 + 200 = 400 €
Extras sur les chantiers	5 x 70 = 350 €
Marché de Cenon et de la place Saint-Michel	8 x 30 = 240 €
Aide SPF en nature (colis alimentaire etc.)	Un panier de denrées alimentaires, produits d'hygiène ou d'entretien, vêtements pour une valeur approximative de 65-75 €

Annexe 3 : Extrait des menus consommés par Hédi du 13/12/18 au 9/1/19

Date	Jeudi 13/12/2018
	7h : café et biscuits
	12h : Plat végétarien offert par le patron
	17h: café et biscuits
	22h : Haricots blancs à la tomate, un yaourt, une banane
Date	Vendredi 14/12/2018
	7h : café et biscuits
	15h: Purée, yaourt, une banane
Date	Samedi 15/12/2018
	5h: café et biscuits
	14h : lentilles, yaourt
Date	Dimanche 16/12/2018
	8h: café et biscuits
	14h : pommes de terre bouillies, yaourt
	17h: café, biscuits
	1 portion de couscous « Le soir : un ami m'a ramené du couscous. »
Date	Lundi 17/12/2018
	5h: café, biscuits
	16h: café, biscuits
	22h : riz
Date	Mardi 18/12/2018
	8h: café, biscuits
	13h: Purée, yaourt, une banane
Date	Mercredi 19/12/2018
	7h: café, biscuits
	14h : lentilles, yaourt, banane
	19h : café, biscuits
Date	Jeudi 20/12/2018
	7h: café, biscuits
	13h: purée, thon
	17h: café, biscuits

Date	Vendredi 21/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h pommes de terre bouillies, thon
	16h30: café, biscuits
Date	Samedi 22/12/2018
	5h: café, biscuits
	14h: riz, thon
	17h: café, biscuits
Date	Dimanche 23/12/2018
	10h: café, biscuits
	14h: riz, thon
	17h20 : café, biscuits
Date	Lundi 24/12/2018
	5h: café, biscuits
	17h: café, biscuits
	22h macaronis
Date	Mardi 25/12/2018
	8h: café, biscuits
	22h: riz, thon
Date	Mercredi 26/12/2018
	5h: café, biscuits
	15h30 : Purée, mangue
Date	Jeudi 27/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h: purée, thon
	17h: café, biscuits
	22h: riz, petits pois
Date	Vendredi 28/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h: macaronis, yaourt
	17h: café, biscuits
Date	Samedi 29/12/2018
	5h: café, biscuits

	15h: riz, foie gras
	18h: café, biscuits
Date	Dimanche 30/12/2018
	8h: café, biscuits
	14h haricots blancs
	17h: café, biscuits
Date	Lundi 31/12/2018
	5h: café, biscuits
	14h30: purée, thon
	17h: café, biscuits
Mardi 1/1/19	? (illisible)
Date	Mercredi 2/1/2019
	9h: café, biscuits
	16h: purée
	22h: abricot blanc
Date	Jeudi 3/1/2019
	7h: café, biscuits
	12h : Plat végétarien offert par le patron
	18h: café, biscuits
Date	Vendredi 4/1/2019
	8h: café, biscuits
	14h: purée, thon, yaourt
	22h: chou-fleur
Date	Samedi 5/1/2019
	5h: café, biscuits
	22h du riz
Date	Dimanche 6/1/2019
	9h: café, biscuits
	15h: pommes de terre bouillies, thon
	18h: café, biscuits
Date	Lundi 7/1/2019
	5h: café, biscuits

	14h30: purée, thon, yaourt
	17h30: café, biscuits
Date	Mardi 8/1/2019
	8h: café, biscuits
	17h: café, biscuits
	22h : patates douces
Date	Mercredi 9/1/2019
	5h: café, biscuits
	17h: café avec moi
TOTAL (27 jours d'enquête)	Hédi ne prend souvent qu' un repas et/ou deux encas par jour (sauf quand son patron lui offre le déjeuner sur le lieu de travail).

Résumé : Cet article propose d'étudier les conditions concrètes d'intégration d'un sans-papiers installé à Bordeaux. Il repose principalement sur une enquête ethnographique, des entretiens et une enquête budget réalisés auprès d'un bénéficiaire du Secours populaire à Bordeaux.

Mots-clefs : migration, pauvreté, association d'aide alimentaire, invisibilité.

The Costs of Expatriation

Abstract: This article aims at studying the concrete conditions of integration of an undocumented person living in Bordeaux. It is essentially based on an ethnographic survey, interviews and a budget survey carried out with a recipient of the Secours Populaire support in Bordeaux.

Keywords: migration, poverty, food aid charity, invisibility.